

Jean-Baptiste André Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, 10 janvier 1849

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Considerant, Victor \(1808-1893\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#) est destinataire de cette lettre
[Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (280b, 281)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, 10 janvier 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26855>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 janvier 1849](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [La Démocratie pacifique \(Paris, 1843-1851\)](#)

Lieu de destination 2, rue de Beaune, Paris

Description

Résumé Godin reçoit une circulaire des gérants de *La Démocratie pacifique* au moment où il s'apprêtait à leur envoyer des cotisations [à la rente de l'École sociétaire]. Godin déplore le dénuement de l'École sociétaire. Il avance l'idée que 300 phalanstériens versent chacun 100 F en cinq jours. « Est-ce là la stricte mesure de ce que je puis ? Non, je ne conçois pour limites au dévouement que l'épuisement absolu des ressources et je suis encore loin de là. » Godin pense que la rente pourra connaître un nouveau développement après la proposition de réalisation que Considerant doit faire à l'Assemblée nationale, mais croit aussi que le phalanstère est trop éloigné du domaine politique et qu'on ne peut attendre un soutien à sa réalisation que par des personnes qui ont sérieusement étudié la théorie de Fourier : « Il faut des convictions. Les livres seuls peuvent les former. Vous savez combien cela est long, mais quand l'idée phalanstérienne sera posée officiellement devant le monde, il se peut que la tâche de vos amis devienne plus facile. » Sur la collecte des cotisations à la rente. Godin remet 200 F à ses correspondants, somme qui porte ses versements à 340 F depuis le 16 novembre 1848, dont 182 F pour la rente, 72,35 F pour des abonnements à *La Démocratie pacifique* et à *La Phalange*, 4,90 F pour la souscription à Robert Blum et le reste à porter sur son compte de librairie.

Notes

- Lieu de destination : le siège de *La Phalange*, de *La Démocratie pacifique* et de l'École sociétaire se trouve à Paris au 6, rue de Tournon en 1843, puis au 10, rue de Seine à partir du 16 janvier 1844, et enfin au 2, rue de Beaune à partir du 27 septembre 1846.
- Une copie de la même lettre se trouve sur la page 38 du registre FG 15 (1) conservé au Cnam.
- La lettre finale du 10 janvier 1849 de Godin aux gérants de La Démocratie pacifique, rédigée sur papier à en-tête des fonderies Godin-Lemaire à Guise, est conservée aux Archives nationales dans le fonds Fourier et Considerant (AN 10AS/38 (13)).

Support Un récépissé de lettre recommandée daté du 12 janvier 1849 est collé en haut à droite de la page.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Fourierisme](#), [Périodiques](#), [Propagande](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Blum, Robert \(1807-1848\)](#)
- [Considerant, Victor \(1808-1893\)](#)
- [Fourier, Charles \(1772-1837\)](#)
- [Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#)

Oeuvres citées [La Démocratie pacifique, Paris, 1843-1851.](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Considerant, Victor (1808-1893)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Franc-maçonnerie
- Politique
- Presse

Biographie Polytechnicien, homme politique, journaliste et fouriériste français né en 1808 à Salins (Jura) et décédé en 1893 à Paris. Chef de l'[École sociétaire](#) en France, animateur malheureux de l'expérience fouriériste de Réunion au Texas (1854-1857), membre de l'Internationale et franc-maçon.

Nom La Démocratie pacifique (Paris, 1843-1851)

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Presse

Biographie Journal quotidien, organe de l'[École sociétaire](#) succédant à *La Phalange*. *La Démocratie pacifique : journal des intérêts des gouvernements et des peuples*, est publié à Paris de 1843 à 1851. [Victor Considerant \(1808-1893\)](#) en est le rédacteur en chef.

Nom Sabran, Véran (vers 1811-1874)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Industrie (grande)
- Métiers de la confection

Biographie Industriel et fouriériste français né à Nîmes (Gard) vers 1811 et décédé à Paris en 1874. Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression à Mont-d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), entre Guise et Saint-Quentin, et une maison de négoce de ses produits à Paris. Sabran est fouriériste et à ce titre, il est en relation depuis les années 1840 avec Jean-Baptiste André Godin. Sabran rend visite à Godin à Esquéhéries en mars 1846, et son nom est régulièrement mentionné par Godin dans sa correspondance avec l'[École sociétaire](#). Dans une lettre de 1847, il est domicilité au 3, rue Saint-Joseph, Paris. Les deux industriels sont assez étroitement liés, puisqu'en 1853 Véran Sabran propose à Godin de le représenter au collège Chaptal à Paris où Émile Godin, fils de Jean-Baptiste est élève en internat. Il est actionnaire de la société de colonisation européo-américaine du Texas, créée en 1854 par Victor Considerant et dont Godin est un des gérants. Véran Sabran visite le Familière de Guise en octobre 1871.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 28/06/2025

1669

280

Paris
réfugié

Cher Gérard
Messieurs
au moment où je
peignais la plume
je priais la plume



12 janvier

le montant des cotisations que j'ai entre les mains
je suis vivement piqué des difficultés qui nous
assènent du défaillissement dans lequel nous trouvons
après avoir fait aussi haut lidi souhait devant
le monde ou le dévouement donc sera-t-il possible
si les Chabanières en sont incapables ? je me demande
si que je divise faire 300 Chabanières à 100
francs auront versé en caisse dans 5 jours 30 mille
francs cela vous permettra de presse par tous
les moyens l'organisation de la rente.

est-ce là la stricte mesure de ce que je
puis faire ? non je ne crois pour l'instant au
dévouement que doivent inspirer les convictions
Chabanières que l'épuisement absolu et je
suis encore loin de là. mais il est des sacrifices
de plusieurs œuvres qui est urgent de maintenir
dans l'intérêt de la cause. La rente est un
moment soumis à la loi inévitable des
transformations, je crois qu'il ne sera guère
possible de lui donner une œuvre si quasiment
la proposition de réalisation que notre ami
Considérant doit faire à l'Assemblée nationale
le Chabanière est trop éloigné du domaine
politique pour pouvoir attirer aucun œuvre des
personnes qui n'ont pas abordé sérieusement l'étude
de la théorie de Fourier. il faut des convictions
les livres seuls peuvent les former vous savez combien
ça va long, mais quand lidi Chabanières
sera posé officiellement devant le monde il se
peut que la faible ^{d'ap's amis} dimension plus facile

1569 280

Cesnes
sojourn

aux Géants de la Démocratie 6.

Messieurs et amis

au moment où je reçois votre invitation
je pris la plume pour vous adresser
le montant des intensions que j'ai entre les mains
je suis arrivé hier dans l'attente des difficultés qui nous
assurent de l'établissement dans lequel nous trouvons
après avoir été aussi haut lisié devant
le monde ou le déroulement donc sera-t-il possible
si les Chalanciers en sont incapables je me demande
ce que je devrais faire 300 Chalanciers à 100
francs auront versé en caisse dans 5 jours 30 mille
francs cela vous permettra de preser par tous
les moyens l'organisation de la rente.

est-ce là la stricte mesure de ce que je
peux faire ? non je ne connais pour limite au
déroulement que doit court inspirer les convictions
Chalancières que l'épuisement absolu et je
suis encore loin de là mais il est des sacrifices
de plusieurs ordres qui est urgent de maintenir
dans l'intérêt de la cause. La rente est un
au moment soumis à la loi invincible des
transformations, je crois qu'il ne sera faire
possible de lui donner une nouvelle vie qu'après
la proposition de réalisation que notre ami
Considérant doit faire à l'Assemblée nationale
Le Chalancier est trop éloigné du domaine
politique pour pouvoir attendre aucun secours des
personnes qui n'ont pas abordé sérieusement l'étude
de la théorie de Fourier. Il faut des variations
les livres seuls peuvent les former vous savez combien
ça va long, mais quand lisié Chalancière
sera prononcé officiellement devant le monde il se
peut que la partie d'^{de son} ami

ARTICLE 6
de l'ordonnance du 21 juillet 1844.

La poste ou le retard d'une lettre recommandée ne donne lieu à aucun recours envers l'administration des postes ou ses agents.

Ici je veux que la petite correspondance nous
fasse connaitre votre situation et me renseignez
si vous pouvez vos amis
pas de misere pour un cas d'urgence.

Toutes les cotisations que je pourrai obteindre
obtenir seront faibles et l'obole de pauvreté

Dites moi si les n° d'enregistrement des registres
~~et~~ souche de nos correspondants ne doivent pas être
mis dans lequel lorsque dessus vous classerez les rentiers
à Paris qui devront porter les premiers au
rayon sur la souche que je vous envoie

je vous remets à inclus 200 francs en
2 billets de banque. ce qui échappe mes remises
à 300 francs depuis le 16 juillet sur lesquelles
142 francs doivent être appliqués à la
rente le reste aux abonnements et à la librairie
de conformément au détail indiqué dans cette
lettre

mon compte de Godin Lemaire et Guérin	
de la D.	
<i>reliquat juil 1868</i>	doit
un abonnement de 16 francs mis ma lettre	8
<i>id 16 id</i>	9
<i>id 16 id</i>	37 45
<i>id 30</i>	7 33
<i>id 26 francs</i>	6 25
	6 40

à faire ensuite le compte d'abonnement 1.15
mes abonnements pbs et D.p.

à me prouver suivant détail donné
j'envoie à cette demande ce qui ne me pas
été expédié de ma demande du 26 juillet dernier ma lettre
et remettre le tout à M. V. Sabran pour correction

mes remises 26 juillet	60
26 juillet	100

ce pour répartir 200
350

porter à mon compte de librairie à quel moment
renvoyer une telle somme et me faire connaitre
tout ce qui se passe dans le détail de mes remises pbs, go pour P. Blum